

ANNULATION DE PERMIS et recidivie

Par **Lola37**, le **08/09/2014** à **16:33**

Voila je viens vers vous car je ne sais pas du tout ou m'adresser. Mon ami en juin 2013 est sorti de discotheque il avait bu il a brulé un feu rouge et causé un accident. Donc annulation direct du permis plus 3 mois avec sursis. Or il a continué a roulé sans permis et sans assurance. Et mercredi soir rebelote il s'est fait arrêté il a fait de la garde a vue. Il passe au tribunal le 16 decembre. Sa voiture est partie direct en fourriere. Alors que peut il lui arriver et va t il pouvoir recuperer sa voiture ou elle va rester en fourriere. Merci de bien vouloir avoir la gentillesse de me repondre